

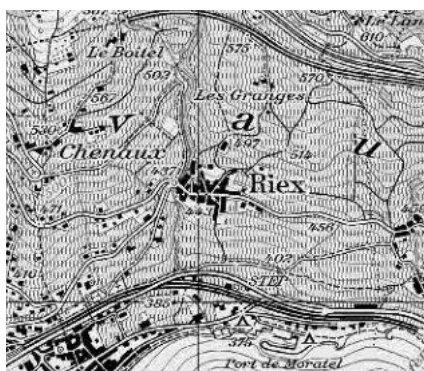


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village viticole au cœur du coteau, formant un îlot dense perché sur les hauteurs de Cully. Tissu compact structuré par un axe principal horizontal d'où s'échappent des ruelles pentues et étroites.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Rieux

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



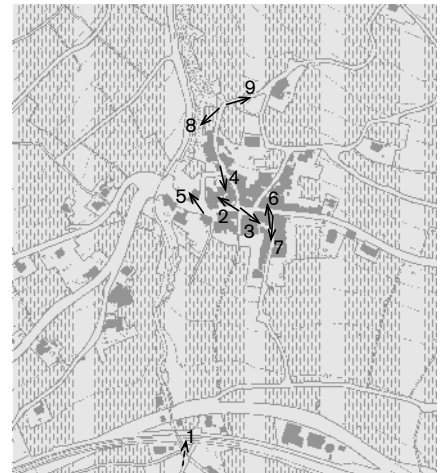
1



2 Anc. chapelle St-Théodule



3 Route de la Corniche, fontaine, 1863



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-9



4



5 Anc. école



6



7



8



9

Base du plan: PE 1: 5 000, Etabli sur la données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante d'origine structurée par un axe horizontal duquel s'échappent des axes perpendiculaires tortueux, bâti s'échelonnant le long du versant, maisons vigneronnes étroites et contiguës, souvent dotées de dômes, 17 ^e -fin 19 ^e s.	A	×	×	×	A			1-8
	1.0.1	Parking en béton de deux niveaux, surmonté d'un toit couvert de vignes, années 2000							o	
	1.0.2	Anc. école, act. administration communale, orientée pignon sur rue, 1 ^{er} t. 18 ^e s. ; façade latérale bordée d'une place ponctuée d'un arbre							o	5
EI	1.0.3	Anc. chapelle St-Théodule, att. dès 1430, transf. en caveau et grande salle, 1711, 1832, 1907, disposée en retrait de la rue				×	A			2,4
	1.0.4	Fontaine à bassin octogonal sur une place formant un léger élargissement de l'espace-rue, 1863							o	3
	1.0.5	Ecole et local de feu, volume rectangulaire, trois niveaux surmontés d'un toit à croupes, préau en terrasse soutenu par un mur et ponctué de deux feuillus, 1957							o	1
	1.0.6	Restaurant de Rieux à l'angle d'un croisement, 1828/75							o	3
EI	1.0.7	La Maison Blanche, large façade principale orientée côté lac, surmontée d'un grand toit à croupe, fin 18 ^e s., rest. 1993 ; marquant le front méridional de l'entité				×	A			1
EE	I	Coteau viticole en terrasses formant l'avantplan occidental du site, passablement criblé d'habitations individuelles, courant 20 ^e -déb. 21 ^e s.	ab			×	a			8
	0.0.1	Ligne de chemin de fer Lausanne-Brigue, 1861							o	
	0.0.2	Cimetière de Cully marqué par deux allées d'arbres							o	
	0.0.3	Eglise cath. Notre-Dame, édifice en béton de plan carré, toit pyramidal et clocher formant un point de repère dans le paysage, 1964							o	
EE	II	Vallon bordé d'un cordon boisé, traversé par le ruisseau du Champafion	a			×	a			1
	0.0.4	Ruisseau du Champafion dévalant le coteau							o	
EE	III	Coteau viticole en terrasses bien préservé créant un remarquable fond uniforme	a			×	a			1
EI	0.0.5	Maison vigneronne massive de l'anc. hôpital des Bourgeois de Fribourg, deux niveaux surmontés d'un large toit à croupe et demicroupe, prob. 16 ^e s. ; entourés de jardins en terrasse, dominant l'entité principale				×	A			1,9
	0.0.6	Maisons individuelles grappillant des espaces dans le coteau viticole, dès 2 ^e m. 20 ^e s.							o	1
	0.0.7	Ligne de chemin de fer Lausanne-Berne, 1862							o	1
	0.0.8	Autoroute A 9 Lausanne-Aigle, 1970							o	1
	0.0.9	Cully, (petite ville/bourg d'importance nationale)							o	8

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Perché au sein du coteau viticole, le noyau villageois de Riex est situé à environ un demi-kilomètre à l'est du centre de Cully. De par sa position dominante, il constitue en quelque sorte l'arrière-plan de cette petite ville. Le toponyme, mentionné pour la première fois sous la forme de Ruez en 1184, puis Ruais en 1226, Ruas en 1238 et Ruex en 1453, proviendrait d'un nom de personne latin, non identifié, et du suffixe toponymique -akos/acum, faisant allusion au propriétaire d'un domaine rural. Ce recours à des noms d'origine latine témoigne non seulement de la romanisation des environs aux premiers siècles de notre ère mais aussi du processus d'appropriation du sol engagé à l'époque. Des vestiges d'établissements romains découverts dans les vignes correspondent aux traces les plus anciennes indiquant une occupation du site. Des tombes en dalles du Moyen Age ainsi que des restes de fortifications du milieu du 15^e siècle furent également mis au jour.

Au milieu du 12^e siècle, Riex appartenait à l'archevêque de Besançon. Il est attesté que les chanoines de cette ville y possédaient des vignes. Vers 1246, la localité fut rachetée par l'évêque de Lausanne, qui la conserva jusqu'à la Réforme. En 1362, une maison avec pressoir formant un clos fut vendue à la commune de Fribourg, qui le donna deux mois plus tard à l'hôpital des Bourgeois de cette localité. Celui-ci acquit quelques vignes dans la région, ce jusque dans la moitié du 15^e siècle. En 1444, les habitants devaient contribuer aux frais de fortifications de Cully, mais en 1449, divers ouvrages de ce type furent réalisés à Riex même, sous la forme de tours, la première étant disposée du côté oriental, la deuxième du côté du Champafion, à l'ouest, et la troisième au nord. Ces travaux effectués dans leur propre village auraient permis aux habitants de Riex de se soustraire à l'obligation de les faire à Cully.

La localité était rattachée à la paroisse de Villette et possédait une chapelle filiale dédiée à saint Théodule. Probablement fondée par les chanoines, elle fut mentionnée dès 1430. Puis dès 1766, la communauté fit partie de la paroisse de Cully. L'édifice fut restauré

en 1907 et en 1985, suite à quoi il perdit sa fonction, devenant le caveau des vigneron et abritant également une grande salle.

Sous l'Ancien Régime, Riex appartenait au bailliage de Lausanne et faisait partie de l'un des quatre Quarts de la grande paroisse de Villette, en l'occurrence, de celui dit « de deçà ». Le but de ces Quarts ou communautés autonomes était de gérer les affaires de la localité. A Riex, on comptait 21 feux en 1550. L'organisation y était rudimentaire. Les sources y relèvent un recteur et un gouverneur. Si au 16^e siècle, le système de fortifications, présentant des murailles et un pont en bois, est encore attesté, il n'en reste aucune trace aujourd'hui. Des règlements datant de 1648 faisaient encore mention d'un banderet, d'un secrétaire, d'un gouverneur et d'un recteur des pauvres. En 1764, la commune comptait 294 habitants, puis 351 en 1798, lors de la Révolution vaudoise.

Par un décret de 1824, Riex se sépara de la commune générale de Villette pour former une commune autonome. A l'image de celles d'Epesses, Cully ou encore Grandvaux, son territoire prit alors la forme d'une bande étroite dévalant la pente jusqu'au pied du coteau viticole. Il en découla une partition en deux zones, l'une en amont, dévolue aux forêts et à l'agriculture, l'autre en aval, destinée au vignoble. La viticulture constituait la source d'activité principale des habitants. Au milieu du 19^e siècle, la démographie de la commune culmina à 368 personnes, un chiffre qui ne fut plus jamais atteint, même si la moyenne de la population résidente resta assez stable jusqu'à la fin du siècle.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1873, le bâti se présente sous la forme d'un noyau ramassé caractéristique des villages viticoles inscrits dans leur vignoble. L'emprise occupée à l'époque correspond à peu de chose près à l'état actuel de la localité. De même, la structure et le réseau de voirie visibles demeurent identiques. Il s'agit d'un axe horizontal, la route de la Corniche, de laquelle s'échappent deux ruelles, dont l'une forme une boucle, en amont, et un axe descendant, en direction du lac. En contre-haut, un peu à l'écart du noyau, se distingue la maison vigneronne de l'ancien hôpital des Bourgeois de Fribourg.

Sur la limite occidentale, le ruisseau du Champaflon apparaît comme une forte césure et comme un point pivot dans l'orientation des versants. A cette époque, le coteau viticole représentait une surface immaculée se déployant des rives, bordées par la ligne de chemin de fer Lausanne–Brigue construite en 1861, à la limite supérieure du versant, où passe la seconde ligne, Lausanne–Berne, établie quant à elle en 1862.

Dès le début du 20^e siècle, la démographie afficha un recul, atteignant son niveau plancher en 1920 avec 273 habitants, sans doute en raison des difficultés rencontrées dans le domaine de la viticulture, victime de divers ravageurs. Elle atteignit néanmoins un pic en 1930, avec 310 résidents. Cette augmentation fut cependant de courte durée puisque la commune ne totalisait déjà plus que 276 personnes en 1941. Malgré cette relative stagnation, une école avec local de feu fut construite en 1957 dans la partie supérieure de la localité. En 1970, une autre nouveauté fit son apparition, avec l'ouverture de l'autoroute A9 mordant dans l'angle nord-est du site, qui rendit toute la région plus accessible. Toutefois, le village ne connut pas de développement particulier. Il subit davantage la pression qu'exerça celui de la petite ville de Cully dès la seconde moitié du 20^e siècle. En effet, la proximité de ces deux sites fut l'un des facteurs de la détérioration progressive de la partie sud-ouest du coteau viticole de Rieux ; les abords de la route d'accès en provenance de Cully furent investis au coup par coup par des habitations individuelles. Durant toute la seconde moitié du 20^e siècle, les chiffres de la population oscillèrent autour des 290 habitants, atteignant même 300 personnes en 2000, avant de redescendre à nouveau à 290 en 2011. Le 1^{er} juillet de cette même année, les communes d'Epesses, Rieux, Villette, Cully et Grandvaux, fusionnèrent sous le nom de Bourg-en-Lavaux, grande commune comptant 5010 habitants en 2012.

Si l'activité principale avait durant des siècles été la culture et le commerce du vin, celle-ci n'occupait plus dans les années 1980 qu'un tiers de la population. Aujourd'hui, la majorité des habitants sont des pendulaires qui travaillent dans le secteur tertiaire et qui dépendent des trois pôles de la région que sont la petite ville de Cully, ainsi que les agglomérations de Lausanne et de Vevey. L'une des dernières construc-

tions en date fut la création en 2000 d'un parking en béton à l'entrée occidentale de la composante principale.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Rieux est situé en bordure d'une échancrure créée par le passage du ruisseau de Champaflon coulant le long de la pente. A l'est de cette entaille (II), qui correspond aussi à un changement d'orientation du coteau, s'inscrit la composante bâtie d'origine (1). Elle prend la forme d'un unique îlot inséré au milieu du versant couvert de vignes, reflétant de manière emblématique la typologie des villages viticoles de Lavaux ; les maisons vigneronnes gagnent ainsi en hauteur et s'imbriquent les unes aux autres de manière à limiter l'emprise au sol et à favoriser l'espace dédié à la vigne. Le coteau viticole (III) joue par conséquent un rôle majeur dans la définition de la silhouette du bâti. En raison de sa situation dominante, Rieux jouit d'une vue remarquable sur la petite ville de Cully (0.0.9), le lac et les Alpes. Au pied du versant, aux abords de cette dernière agglomération et le long de la route d'accès, c'est-à-dire la route de la Corniche, le coteau est tacheté d'habitations plus récentes, faisant de cette portion une partie moins bien préservée (I).

La composante d'origine (1), constituée essentiellement de maisons vigneronnes de trois, voire quatre niveaux, datant du 17^e au 19^e siècle, se caractérise par son aspect dense et ramassé. Vu du ciel, la voirie semble rayonner dans différentes directions depuis le cœur de la composante situé à la hauteur de la fontaine centrale (1.0.4). Les espaces-rues présentent de multiples facettes : une structure linéaire horizontale bordée de rangées contiguës formant un double front de rue ainsi qu'une série de structures linéaires montantes qui se fauillent de manière sinueuse soit en direction du haut du versant soit dévalant la pente. Dans la partie occidentale, une boucle de voirie se dégage en outre autour de l'ancienne chapelle Saint-Théodule (1.0.3). De manière générale, les façades sont orientées gouttereaux sur rue et présentent des dômes ponctuant la partie supérieure des bâtiments.

L'entrée occidentale du noyau est marquée par un carrefour-giratoire, à l'est et en amont duquel se dresse un parking en béton de deux niveaux construit dans les années 2000 (1.0.1). Malgré l'effort d'intégration que représentent son habillage végétal et sa couverture de vignes, son caractère massif domine et constitue un fort impact visuel à cet endroit particulier, qui constitue l'entrée de l'entité. A ce croisement, la route de la Corniche provenant de Cully opère comme un mouvement de repli en formant une large courbe correspondant à l'échancrure créée par le cours du Champaflon (0.0.4). S'ensuit un élan vers l'est qui gravit la légère pente dans la composante formant l'axe linéaire horizontal principal.

En amont de cette route s'élève tout d'abord l'ancienne école abritant actuellement l'administration communale (1.0.2). Sa façade de trois niveaux orientée pignon sur rue est surmontée d'une toiture à demi-croupes, tandis que sa façade latérale est devancée d'une place agrémentée d'un arbre. En face, c'est-à-dire en aval, d'intéressants points de vue s'offrent sur des espaces intermédiaires composés de jardins et de potagers en terrasses. En direction du centre, l'espace-rue se fait plus étroit, créant un caractère serré et dense, ce malgré la présence de deux élargissements de la chaussée ; le premier se situe du côté amont, au niveau de l'ancienne chapelle Saint-Théodule attestée dès 1430 et positionnée en retrait de la rue (1.0.3), le second prend place en aval, autour de la fontaine centrale datant de 1863 (1.0.4). Cette ancienne chapelle, signalée par une enseigne la désignant comme un caveau, est de plan rectangulaire et de gabarit ramassé. Sa façade latérale est contenue par un contrefort, tandis que sa façade occidentale est flanquée d'un clocher doté d'une haute flèche, qui constitue le seul élément vertical émergeant des toitures de la localité. Quant à la fontaine, son bassin octogonal s'insère tout juste entre la chaussée et la façade de l'habitation formant le front de rue, accentuant ainsi l'impression générale d'exiguïté. De remarquables perspectives apparaissent le long de cet axe, au niveau des intersections avec les ruelles montantes et descendantes, qui forment des entailles extrêmement minces dans le tissu. Les façades positionnées quasi nez-à-nez constituent ainsi des doubles fronts de rue particulièrement pitto-

resques. Plus à l'est, à l'angle d'un croisement entre la route de la Corniche et une ruelle descendante, se tient le restaurant de Rieux (1.0.6), orienté gouttereau sur rue. Il frappe par ses modénatures en pierre de taille qui ornent les deux niveaux de fenêtres. Enfin, vers l'est, la fin de la composante s'annonce par le fait que le bâti s'égrène, prenant tout d'abord la forme d'un front de rue unilatéral, qui laisse place ensuite à des bâtiments implantés de manière discontinue. A l'extrémité orientale de la composante est venue s'implanter une maison individuelle de la seconde moitié du 20^e siècle (0.0.6), créant une rupture de style, un changement de l'emprise d'origine et une légère diminution de la lisibilité des abords de l'entité.

Depuis le lac, deux éléments marquent les limites inférieure et supérieure de la silhouette de la localité : une maison de maître datant de la fin du 18^e siècle dite la Maison Blanche (1.0.7), qui façonne par sa large façade dotée de sept travées de baies et son haut toit à croupe le front méridional de l'entité, ainsi que l'école et le local de feu de 1957 (1.0.5), un volume rectangulaire de trois niveaux surmontés d'un toit à croupes ponctuant la partie supérieure. Ce bâtiment est devancé d'un préau en terrasse agrémenté de deux feuillus, d'où l'on bénéficie d'une intéressante vue plongeante sur les toitures qui s'étalent en un tapis uniforme.

Le coteau

L'élément fondamental du site, comme de tous ceux en Lavaux, est incontestablement le coteau viticole (I, III). Il s'étire de la ligne de chemin de fer Lausanne-Berne passant en haut du versant (0.0.7) jusqu'à la seconde ligne, qui relie Lausanne à Brigue en longeant le lac (0.0.1). De par son étendue, il joue un rôle prépondérant pour la mise en valeur du bâti, lui conférant son caractère d'îlot (1), raison pour laquelle il est nécessaire de le préserver en l'état. Or, malgré son importance, des altérations sont apparues dès la seconde moitié du 20^e siècle ; quelques maisons individuelles (0.0.6) sont venues s'insérer de manière ponctuelle dans la moitié occidentale du site et de manière plus conséquente dans le quart sud-ouest, le long de la route de la Corniche (I), altérant une partie du premier plan. Les parties orientale et nord-ouest du coteau apparaissent en revanche bien pré-

servées (III). A l'avenir, si des constructions devaient apparaître, elles devraient s'en tenir aux espaces déjà touchés par un développement bâti, afin d'éviter de grignoter davantage le vignoble.

Topographiquement, le coteau est interrompu par le petit vallon arborisé (II) dans lequel coule le Champaflon (0.0.4). Cet élément forme une entaille verdoyante découpant verticalement le coteau du nord au sud, s'évasant dans la partie supérieure et s'affinant à mesure qu'il dévale la pente.

Le versant est également ponctué par des domaines viticoles et des maisons vigneronnes, dont celle de l'ancien hôpital des Bourgeois de Fribourg (0.0.5). Cet édifice de deux niveaux est constitué de deux corps implantés de biais suivant le tracé extrêmement raide de la route d'accès. En raison de la pente et de la hauteur particulière des murs qui bordent ce chemin, cette maison est peu visible à proximité, alors que de loin, comme depuis le pied du coteau par exemple, elle se discerne très distinctement au sein du versant. Cet édifice frappe par son volume et le caractère massif que dégagent ses murs solides. Il est entouré côté lac et à l'est de jardins en terrasses. Une curiosité y prend place, il s'agit d'un grenier en chêne attesté en 1710, appuyé sur des quilles, et qui comporte dans le registre supérieur des protubérances caractéristiques de ce type de constructions du Gros-de-Vaud.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes du village viticole par son implantation au cœur du vignoble en terrasses en bordure d'une échancrure formée par le passage du ruisseau du Champaflon, ce dernier marquant une profonde découpe dans le versant et une réorientation de la topographie. Silhouette remarquable depuis le pied du coteau, du fait que le bâti apparaît comme une grappe compacte perchée au milieu des vignes. Au sein du site, panorama exceptionnel sur Cully, au premier plan, puis le Léman et les

Alpes qui se dressent verticalement en arrière-plan. Quart sud-ouest du site tendant à être mité par des habitations individuelles générées par le développement de la petite ville de Cully.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes, grâce à un tissu particulièrement dense structuré par un axe principal horizontal duquel s'échappent des ruelles perpendiculaires plus étroites, grim pant de manière tortueuse ou au contraire dévalant la pente, créant d'intéressantes échappées sur les environnements. Espace-rue principal bordé par des maisons vigneronnes contiguës implantées au ras de la chaussée renforçant le caractère serré. Petites places formant de courts élargissements de la route, comme au niveau de l'ancienne chapelle ou de la fontaine centrale, introduisant une certaine animation.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables en raison de la substance villageoise bien conservée s'échelonnant du 17^e au 19^e siècle. Bâti à fort caractère viticole visible par la présence de caves et de dômes, et caractéristique des localités viticoles par le niveau élevé et l'étroitesse des bâtiments. Qualités renforcées par quelques éléments architecturaux distincts, telles que l'ancienne chapelle Saint-Théodule attestée dès 1430 abritant actuellement la grande salle, l'ancienne école du premier tiers du 18^e siècle, actuellement administration communale, la Maison Blanche de la fin du 18^e siècle marquant le front inférieur de la composante, ainsi que l'école de 1957 dominant le bâti.

Riex

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

2^e version 10.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
546.035/149.358

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse